


|   |   |
|---|---|
|  <p>Agence des<br/>aires marines protégées</p> | <p><b>Compte-rendu du GT1 sur le diagnostic écologique du 13-12-2016</b></p>  |
|   | <p>Dans le cadre du diagnostic écologique des sites Natura 2000 en mer « Estuaire de la Loire externe » ZPS &amp; ZSC</p> |
|   | <p>Participants : voir feuille de présence</p>  |
|   | <p>Doc joints : ppt, description abiotique, habitats marins et mammifères marins</p>                                      |
|   | <p>Rédaction du doc : Bérengère Angst, Laure Dupéchaud, Cécile Tougeron, Yves Louis, Françoise Guimas</p>                 |
|   | <p>Date du document : 05-01-2017</p>  |

Ordre du jour :

1. Tour de table
2. Objectifs du GT
3. Description abiotique du site
4. Diagnostic habitats
5. Diagnostic mammifères marin
6. Suites du travail

Déroulé :

#### 1- Tour de table

Les participants sont invités à répondre aux 3 questions suivantes pour mieux se connaître :

- Pourquoi votre structure a été désignée comme membre du Copil?
- Comment vous impliquez- vous sur N2000?
- Qu'est-ce que N2000 implique pour vous ?

**Agence des aires marines protégées (AAMP), Antenne Atlantique – Laure Dupéchaud (LD), Bérengère Angst (BA)**

- AAMP : Gestionnaire de parcs naturels marins, Mènent des programmes d'acquisition de connaissances, Travaillent sur les méthodes de gestion des aires marines protégées (AMP), Mènent des analyses à l'échelle de la façade, du réseau d'AMP, Gestionnaire de sites N2000
- LD travaille à 50% sur le site Loire externe, BA à temps plein sur 6 mois
- Souhait d'avoir une bonne connaissance du territoire (écologique, socioéconomique, acteurs) et des échanges avec les acteurs pour préserver l'environnement qui est notre bien commun
- L'AAMP va fusionner avec l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), l'Atelier technique des espaces naturels (Aten), Parcs nationaux de France (PNF) pour devenir l'Agence française pour la biodiversité (AFB) dès janvier 2017

**Association Estuaire Loire Vilaine (ELV) – Jean-Claude Ménard (JCM)**

- L'association a été créée en raison d'une dégradation du milieu marin et de la qualité de l'eau. Elle travaille régulièrement avec Bio-Littoral, sur la DCE
- Elle travaille également sur la cartographie des fonds marins sur la Baie de Bourgneuf
- Elle s'investit dans N2000 car cette politique peut permettre de maintenir le milieu en bon état pour permette à l'ensemble des usages de continuer à s'exercer

**Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) + comité départemental 44 – Christophe Goumas**

- N2000 est une politique assez soft pour leurs activités
- Souhait d'avoir une bonne information pour pouvoir la diffuser et faire de la formation auprès des usagers
- Souhait d'être utiles à la démarche (proposition de sorties en mer)

**Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire (COREPEM) – Estelle Baudinière**

- Participe directement à l'élaboration du Docob (diag pêche)
- Opérateur/animateur N2000 sur Plateau du Four

**Armateurs de France – Agnès Garçon (AG)**

- Représentent des armateurs sabliers qui extraient dans le site N2000 + plus petits armateurs

- Font des suivis morpho-sédimentaires et benthiques dont les données sont à disposition
- Souhait de partager avec les acteurs la vision du territoire et son devenir

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (DREAL PdL) – Françoise Guimas (FG)**

- Service déconcentré du ministère de l'environnement
- Chargé de mettre en œuvre la politique N2000

**Grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire (GPMNSN) – Antoine Delouis (AD) et Didier Lehay**

- Présent sur le site
- Souhaitent connaître le fonctionnement écologique du site pour répondre à leurs questions liées au dragage et clapage
- Mènent des études dans le cadre réglementaire, dont les résultats sont accessibles
- Souhait de mieux comprendre le fonctionnement pour mieux pratiquer leur activité

**Mairie de Saint-Michel Chef-Chef – Daniel Charpentier (DC)**

- Souhait de connaître l'impact de la politique N2000 sur leur territoire

**Mairie Plaine-sur Mer – René Berthe (RB)**

- Ont des activités de dragage et clapage de sédiments :
- Souhait de savoir ce qui est rejeté et comment/ ce qui est à traiter et comment, dans le cadre réglementaire (ARS, DDTM, ...)

**Conseil départemental 44/opérateur N2000 du site « Estuaire de la Loire » - Stéphanie Trécant**

- Souhait de concilier activités et protection de l'environnement
- Souhait de travailler avec les acteur/partenaires pour faire évoluer les pratiques

**Mairie de Saint-Brévin –Antoine Martin (AM)**

- Forts enjeux touristiques liés à la qualité du milieu et des eaux de baignade
- Enjeux biodiversités liés à l'ensablement/érosion : question de la gestion du trait de cote, de l'évacuation des eaux pluviales
- S'interroge si le clapage de la Loire peut influencer leur territoire

**Direction des territoires et de la mer de Vendée (DDTM 85)- Pascal Naulleau**

- Travaille de la partie réglementaire à la partie contrôle : Souhait d'avoir une bonne connaissance du site pour inscrire les bonnes prescriptions dans les arrêtés régissant les activités et pour savoir quoi et comment communiquer aux acteurs.

**Direction des territoires et de la mer de Loire-Atlantique (DDTM 44) – Cécile Tougeron (CT)**

- Même rôle que DDTM 85

**Bio-littoral – Anne-Laure Barrillé (ALB)**

- Start-up de l'université de Nantes
- Travaillent sur nourriceries de poissons + impacts anthropiques (études d'impacts)
- Souhait de connaître le fonctionnement des écosystèmes/habitats pour avoir une vision globale, par unité régionale
- Souhait de réintégrer la partie estran de la Baie de Bourgneuf dans le site Loire externe pour une meilleure cohérence
- Souhait de travailler à concilier les activités avec le bon fonctionnement des écosystèmes

**Direction interrégionale de la mer Nord-atlantique Manche ouest (DIRM NAMO)- Yves Louis (YL)**

- Participe aux copil N2000 pour contribuer à la prise en compte des activités
- Ainsi que pour veiller à la cohérence des politiques publiques (notamment Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM), directive planification espace maritime (PEM)...) )

**Groupement d'intérêt public Loire estuaire (GIP Loire estuaire) – Kristelle Le Bot (KLB) et Lise Debailleux**

- Travaillent à l'acquisition de connaissances
- Souhait d'apporter de la connaissance sur le fonctionnement de l'estuaire et apports hydro-sédimentaires
- Intéressés par la position des différents acteurs sur l'estuaire

**Comité interrégional Bretagne -Pays de la Loire de la fédération française d'études et de sports sous-marins – Bruno Lebascle**

- La fédération a rédigé une charte de développement durable dont les objectifs contribuent à N2000 et à la connaissance des écosystèmes et à l'éveil écologique des adhérents
- Réalisent des inventaires écologiques (ile Dumet, banc de Guérande pour le site éolien)
- Fédèrent plusieurs clubs autour du site (aucun dans la Baie de Bourgneuf)
- Souhait d'apporter de l'aide sur le diagnostic

**Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et la pêche en Pays de la Loire (SMIDAPP) –Célia Meneur**

- Font le lien entre collectivités (conseil régional et départements littoraux) et professionnels

- Travaillent avec organismes scientifiques et techniques

Mairie La Baule – Philippe Gervot (PG)

- Enjeux sur qualité des eaux de baignade
- Enjeux sur qualité des eaux pour gisement de coquillages
- Souhait de vérifier les enjeux de N2000 sur leur commune

Association pêche de loisir atlantique Vendée (APLAV) – Yvon Robard (YR)

- Association de 805 adhérents
- Missions de l'association : défendre la qualité de vie des pêcheurs, tout en respectant les tailles et quotas + défendre les espèces en faisant de l'information sur la réglementation
- Travaillent avec les élus et professionnels

## 1- Objectifs du GT

L'objectif du GT est rappelé : partager le diagnostic.

Les participants sont invités à donner des idées pour faciliter la compréhension et les échanges : glossaire, site internet

## 2- Description abiotique du site

Les cartes sont présentées et expliquées.

Les questions/remarques suivantes sont soulevées :

Carte Nature des fonds :

**GPMNSN** : quelle est la date de la source des données ?

**AAMP** : Ce sont les données de Vanney de 1986, ce sera précisé dans le Docob

Carte bathymétrie :

**GPMNSN / Armateurs de France** : pourquoi le SHOM ne figure pas en source de données ?

Il est convenu que la carte de la bathymétrie présentée dans le Docob sera celle du SHOM.

Carte toponymie :

Pas de réaction particulière, accord pour ce fond de carte plus simplifié par rapport à la donnée SHOM

Influence de la Loire :

**GIP Loire-estuaire**: précise que l'expulsion du bouchon vaseux se produit quand la crue est d'au moins 4 000 m<sup>3</sup>/s, la dernière date de 2007. Les débits présentés en crues et étiage sur le ppt sont bien des moyennes.

## 3- Diagnostic habitats

Correspondance des Habitats :

**Bio-littoral** : souhaite faire apparaître la typologie EUNIS dans les correspondances d'habitats, pour une meilleure cohérence avec les autres cartographies produites au niveau européen.

**AAMP** : la typologie développée et utilisée au niveau national est bien celle des cahiers d'habitats, développée par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), référent scientifique N2000 : habitats génériques et élémentaires actuels + nouvelle typologie en cours de développement. C'est cette typologie qui est utilisée pour mener des analyses à l'échelle du réseau français d'AMP.

**Bio-littoral** : il faut pouvoir revenir au peuplement pour caractériser l'habitat, attention aux concordances hâtives.

Superficies des habitats :

**Armateurs de France** : ordres de grandeur sont suffisants

**Bio-littoral** : est d'accord sauf pour les hermelles et autres habitats spécifiques (maërl, laminaires, ...). Il serait pertinent de zoomer d'avantage pour préciser l'état des habitats à une échelle plus cohérente.

**AAMP** : effectivement certaines zones sont mieux décrites (zones d'habitats spécifiques telles que les hermelles ou le maërl par exemple) et les précisions seront apportées dans des paragraphes supplémentaires.

En dehors de ces zones, nous nous appuyons sur les données dont nous disposons à l'heure actuelle, celles issues de la campagne menée par TBM. La nécessité d'acquérir de nouvelles données ou des données plus précises pourra être identifiée au cours de la rédaction du Docob et permettre l'inscription de mesures en ce sens.

#### Zones blanches sur les cartes :

**GIP Loire-estuaire** : certaines zones n'ont pas été prospectées, il faudrait les indiquer comme telles dans la légende.

#### Tableaux récapitulatifs :

Préciser la date du document, sa version, numéroter les pages, répéter les têtes de colonnes sur chaque page pour faciliter la lecture

#### Proposition de paragraphes supplémentaires :

**ELV** : ajouter les fucales (=macroalgues intertidales, cf. CEVA) et récifs d'huîtres creuses (cf. Laurent Barillé)

**Bio-littoral** : faire un chapitre sur les espèces invasives : crépidules et huîtres creuses, que l'on considère invasive aujourd'hui

**DDTM 44** : il y a une forte mortalité des moules ces dernières années

**Bio-littoral** : Ajouter les frayères avec les nourriceries

**APLAV** : il faudrait autoriser la pêche aux huîtres creuses qui se fixent sur les parcs ostréicoles, cela fournirait davantage de ressources aux pêcheurs et aiderait les professionnels en charge de nettoyer les parcs.

**Bio-littoral** : il serait intéressant d'avoir un historique de ces habitats et les changements spatio-temporels (-> huîtres)

**DDTM 44** : les plaquages d'hermelles sont en augmentation

**Bio-littoral** : les hermelles sont tolérantes à l'hydrodynamisme et pas forcément aussi sensibles à la qualité de l'eau qu'on l'entend dire parfois

**Bio-littoral** : Ajouter les macroalgues (fucales) avec un historique (cf. recul par rapport aux huîtres)

**AAMP** : paragraphe à ajouter sur les haploops, le maërl, les laminaires, les crépidules, les récifs d'huîtres creuses, les nourriceries, fucales

#### Travail sur le tableau habitats intertidaux :

**Bio-littoral** : 1140, problème du nettoyage des plages à la cribleuse

**DDTM 44** : une information sur le nettoyage des plages à la cribleuse est adressée aux communes dans le cadre de la gestion des algues vertes

**Mairie de Saint-Brévin** : les communes sont effectivement sensibilisées. Sur la commune de Saint-Brévin le nettoyage manuel (= sélectif) des plages est déjà mis en place. Il doit être accompagné d'une communication auprès du grand public qui ne comprend pas forcément pourquoi les plages sont « sales », ni l'intérêt écologique. Il faudrait réfléchir à une signalisation ou d'autres techniques pour faire passer la bonne information.

**Armateurs de France** : pourquoi les tempêtes sont identifiées dans les menaces ? le cas échéant, le changement climatique devrait aussi apparaître.

**AAMP** : effectivement, les tempêtes comme le changement climatique apparaîtront dans les « facteurs d'influence » (= tout ce qui influe de manière positive et négative sur les habitats et espèces N2000), définis ultérieurement

## 4- Diagnostic mammifères marin

#### Cartes SAMM :

**DIRM NAMO** : faire l'exercice d'habitat préférentiel à l'échelle du site est-il pertinent ?

**DREAL PdL** : l'enjeu « mammifères marins » se situe à l'échelle du réseau Natura 2000, on sait bien que sur le site, il n'y a pas de zone fonctionnelle (reproduction, repos, alimentation, ...), les mammifères marins y passent, ils peuvent s'y nourrir mais c'est tout. L'exercice de l'habitat préférentiel ne serait donc pas pertinent.

**AAMP** : de nouveaux sites N2000 sont en cours de désignation sur le talus continental, là où il y a des concentrations de mammifères marins et des zones fonctionnelles pour ces espèces. Il pourrait être intéressant de faire apparaître ces nouveaux sites sur les cartes des AMP, pour avoir une meilleure vision du réseau d'AMP et de sa cohérence au regard de l'enjeu mammifère marins

**DDTM 44** : Et les tortues ? Car il y a des observations

**AAMP** : les tortues n'apparaissent pas dans les formulaires standards de données (FSD = fiche d'identité des sites). Les FSD peuvent évoluer si de nouvelles connaissances sont acquises sur le site. A retenir pour la suite.

**AAMP** : le réseau national d'échouage (RNE) a été contacté, des cartes sont en cours de production pour illustrer les échouages de mammifères marins. Cette donnée est intéressante mais elle ne donne que peu d'indication sur la fréquentation du site en lui-même par les mammifères marins.

**GPMNSN**: les industriels éoliens mènent des études sur les mammifères marins (entre autres grand dauphin et marsouin), à voir comment les données peuvent être valorisées dans le Docob

Tableau RNE en annexe :

**Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef** : Problème sur la ligne Saint Michel-Chef-Chef car la plage indiquée « St Michel » est à Batz sur Mer (donc pas dans le site)

## 5- Suites du travail

Continuer à compléter les tableaux (dires d'experts) ?

Il est proposé de compléter les colonnes « état de conservation à l'échelle du site », dans les tableaux des habitats. Les participants s'accordent pour dire qu'il est important d'évaluer cet état mais ont conscience que tout n'est pas connu.

**AAMP** : la connaissance des experts sur la zone est précieuse même si elle est incomplète. Cette première version du Docob va s'appuyer sur les données disponibles aujourd'hui. Lors de la définition des mesures, certaines pourront traiter d'acquisition de connaissance et/ou de mise en place de suivis du milieu.

Carte synthétique du fonctionnement de la zone ? (selon faisabilité)

Les participants s'accordent pour trouver l'idée intéressante mais reconnaissent la complexité de schématiser un tel espace : le fonctionnement est différent selon : été/hiver, marée haute/marée basse, vent d'ouest/vent d'est, intensité du vent, débit de la Loire, courants superficiels/profonds, ...

Méthode de hiérarchisation des enjeux :

**DIRM NAMO**: il apparaît important de regarder les priorités identifiées sur les autres sites

**AAMP** : effectivement il semble incontournable de mutualiser la gestion avec le site amont (Estuaire de la Loire) et « aval » (Marais breton, baie de Bourgneuf).

**COREPEM** : Sur les cartes du réseau d'AMP, il faudrait intégrer les futurs sites N2000 au large (sur le talus)

**DIRM NAMO** : les périmètres des sites N2000 au large devraient être définis pour mi 2017

**APLAV** : les parcs éoliens devraient apparaître sur la carte

**AAMP** : ils apparaîtront dans le diagnostic socio-éco

**APLAV** : il faut faire un travail sur la préservation de la ressource

**AAMP** : N2000 ne s'intéresse pas à la gestion de la ressource (traitée par la politique commune des pêches (PCP)). Les directives N2000 s'intéressent aux habitats et aux espèces (prédateurs supérieurs et amphihalins) avec l'objectif d'atteindre un bon état du milieu naturel : les habitats sont le support de l'écosystème et les prédateurs supérieurs sont en haut de la chaîne trophique ; si les uns et les autres se portent bien les espèces situées entre les deux (dont les poissons et coquillages pêchés) doivent également être en bonne santé.

**ELV** : les habitats de la Banche et de la baie de Bourgneuf (les roches en rouge) sont différents, la distinction devra être faite lors de la hiérarchisation des enjeux.

Calendrier

Les participants sont invités à réagir sur les documents envoyés jusqu'à la fin du mois de janvier

Béregère Angst termine son contrat à l'Agence des aires marines protégées au mois de décembre.

Glossaire :

Mots identifiés :

- Habitat
- Régime alimentaire opportuniste
- Abiotique

➔ à compléter

Béregère Angst et Laure Dupéchaud remercient les participants et clôturent la réunion.